

RISING STONE

CRÉATEUR ET CONSTRUCTEUR
D'IMMOBILIER DE LUXE



CE COMMUNIQUÉ NE PEUT PAS ÊTRE PUBLIÉ, DISTRIBUÉ OU DIFFUSÉ, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

Communiqué de presse
Paris, le 23 mars 2026 - 18h30

Opération de stabilisation

Rising Stone (Euronext - FR00140164Q1 - ALRIS), créateur et constructeur d'immobilier de luxe dans les Alpes françaises et lieux de villégiature premium, a été notifié par Portzamparc, agissant en tant qu'agent stabilisateur dans le cadre de la première admission aux négociations sur Euronext Growth® à Paris des actions ordinaires de Rising Stone, que Portzamparc a procédé à des opérations de stabilisation (telles que définies à l'article 3.2(d) du Règlement (UE) n° 596/2014 (le « Règlement Abus de Marché »)) des titres suivants :

Emetteur :	Rising Stone
Titres :	Actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,10 € (ISIN : FR00140164Q1)
Taille de l'Offre :	609 036 actions (hors exercice de l'Option de Surallocation)
Prix de l'Offre	58,30 euros par action
Marché :	Euronext Growth® à Paris
Agent stabilisateur :	Portzamparc BNP Paribas

Conformément à l'article 6, paragraphe 2, du Règlement Délégué (UE) 2016/1052 complétant le Règlement Abus de Marché par des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation, Rising Stone sur la base des informations transmises par Portzamparc, publie dans le cadre du présent communiqué les informations relatives aux opérations de stabilisation effectuées par Portzamparc en tant qu'agent stabilisateur entre le 13 mars et le 23 mars 2026 inclus.

Date d'intervention	Intermédiaire	Achat / Vente	Nombre d'actions	Prix moyen de la transaction (en €)	Prix bas / prix haut (en €)	Montant total (en €)	Marché
13/03/2026	Portzamparc	Achat	220	48,8374	48,3 / 49,5	10 744,23	Euronext Growth
16/03/2026	Portzamparc	Achat	0	0	0	0	Euronext Growth
17/03/2026	Portzamparc	Achat	125	49,9	49,9 / 49,9	6 237,5	Euronext Growth
18/03/2026	Portzamparc	Achat	121	49,7871	49,75 / 49,895	6 024,24	Euronext Growth
19/03/2026	Portzamparc	Achat	120	48,675	48,5 / 49,7	5 841	Euronext Growth
20/03/2026	Portzamparc	Achat	70	49,7064	49,595 / 49,725	3 479,45	Euronext Growth
23/03/2026	Portzamparc	Achat	227	48,065	48 / 48,98	10 910,76	Euronext Growth

La liste détaillée des opérations est disponible sur le site internet Rising Stone (rising-stone-finance.com).

Le présent communiqué est également publié pour le compte de Portzamparc conformément à l'article 6, paragraphe 2, du règlement délégué (UE) 2016/1052.

À propos de Rising Stone

Fondé en 2016 par Jean-Thomas Olano, Rising Stone est un créateur et constructeur d'immobilier de luxe et ultra luxe au cœur des Alpes françaises.

Rising Stone imagine, conçoit et construit des chalets et appartements aux plus hauts standards du luxe dans les stations alpines prestigieuses (Méribel, Courchevel, Val d'Isère, Megève, etc.) et dans des lieux de villégiature *premium*. Depuis sa création, Rising Stone a conçu, construit et commercialisé plus de 22 000 m² de programmes immobiliers de luxe.

Fort d'une équipe pluridisciplinaire et expérimentée de 52 collaborateurs, Rising Stone propose un accompagnement complet : sourcing & acquisition d'actifs fonciers ultra-premium, conception & construction haut de gamme, prestations d'architecture d'intérieur & rénovation, accompagnement patrimonial sur mesure et services d'excellence (para-hôtellerie haut de gamme, conciergerie).

Rising Stone dispose d'un portefeuille foncier en phase de développement, constitué de 15 projets immobiliers (335 chalets et appartements d'une superficie totale de plus de 46 000 m²) et de 3 contrats pour compte de tiers, représentant un volume d'affaires total prévisionnel de 1 Md€ jusqu'en 2030.



Rising Stone sera coté sur le marché Euronext Growth[®] à Paris. Code ISIN : FR00140164Q1 - Code mnémonique : ALRIS.

Plus d'informations sur [Rising-stone.com](https://www.rising-stone.com)

Contacts

Rising Stone
Jean-Thomas Olano
Président-Directeur général
contact@rising-stone.com

Relations investisseurs
ACTUS
Mathieu Omnes
+33 (0)1 53 67 36 92
rising-stone@actus.fr

Relations presse
ACTUS
Serena Boni
+33 (0)6 19 37 55 31
sboni@actus.fr

Avertissement

Ce communiqué de presse, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions de la société Rising Stone dans un quelconque pays.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « Règlement Prospectus ») qui fait partie du droit interne du Royaume-Uni conformément à la loi sur (le retrait de) l'Union Européenne 2018 (European Union (Withdrawal) Act 2018) (l'« EUWA », European Union (Withdrawal) Act 2018).

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre d'achat ou de souscription ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis d'Amérique. Les actions, ou toute autre titre, de la société Rising Stone ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis d'Amérique qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions de la société Rising Stone seront offertes ou vendues uniquement en dehors des États-Unis d'Amérique et dans le cadre d'opérations extraterritoriales (offshore transactions), conformément à la Regulation S du Securities Act. Rising Stone n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux États-Unis d'Amérique ni de faire une offre au public aux États-Unis d'Amérique.

S'agissant des États membres de l'Espace Économique Européen autres que la France (chacun, un « État Membre »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans un État Membre. Par conséquent, les valeurs mobilières peuvent être offertes dans ces États Membres uniquement : (i) à des investisseurs qualifiés, tels que définis par le Règlement Prospectus ; (ii) à moins de 150 personnes physiques ou morales, autres que des investisseurs qualifiés (tels que définis par le Règlement Prospectus) par État Membre ; ou (iii) dans tous les autres cas où la publication par la société Rising Stone d'un prospectus n'est pas requise au titre des dispositions de l'article 1(4) du Règlement Prospectus ; et à condition qu'aucune des offres mentionnées aux paragraphes (i) à (iii) ci-dessus ne requière la publication par la société Rising Stone d'un prospectus conformément aux dispositions de l'article 3 du Règlement Prospectus ou d'un supplément au prospectus conformément aux dispositions de l'article 23 du Règlement Prospectus.

Pour les besoins du présent avertissement, l'expression « offre au public » en liaison avec les valeurs mobilières dans un État Membre donné signifie toute communication adressée sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit à des personnes et présentant une information suffisante sur les conditions de l'offre et sur les titres à offrir, de manière à mettre un investisseur en mesure de décider d'acheter ou souscrire ces valeurs mobilières dans cet État Membre.

Ces restrictions de vente concernant les États Membres s'ajoutent à toute autre restriction de vente applicable dans les États Membres.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre au public de titres financiers au Royaume-Uni et s'adresse uniquement à des « investisseurs qualifiés » (tel que ce terme est défini dans le Règlement Prospectus qui fait partie du droit interne en application de l'EUWA), et qui sont (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce communiqué s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée.

Le présent communiqué contient des indications sur les objectifs de Rising Stone ainsi que des déclarations prospectives. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par Rising Stone. Cette dernière opère dans un environnement concurrentiel et en évolution rapide. Elle n'est donc pas en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute information prospective. Rising Stone attire votre attention sur le fait que les déclarations prospectives ne constituent en aucun cas une garantie de ses performances futures et que sa situation financière, ses résultats et cashflows réels ainsi que l'évolution du secteur dans lequel Rising Stone opère peuvent différer de manière significative de ceux proposés ou suggérés par les déclarations prospectives contenues dans ce document. De plus, même si la situation financière de Rising Stone, ses résultats, ses cashflows et l'évolution du secteur dans lequel Rising Stone opère étaient conformes aux informations prospectives contenues dans ce document, ces résultats ou ces évolutions peuvent ne pas être une indication fiable des résultats ou évolutions futurs de Rising Stone. Ces informations sont données uniquement à la date du présent communiqué. Rising Stone ne prend aucun engagement de publier des mises à jour de ces informations ni des hypothèses sur lesquelles elles sont basées, à l'exception de toute obligation légale ou réglementaire qui lui serait applicable.

La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis d'Amérique, de l'Australie, du Canada ou du Japon.